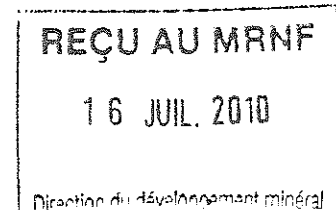


Le 12 juillet 2010

Madame Johanne Mealing, registraire  
Ministère des ressources naturelles et de la faune  
Direction des titres miniers et des systèmes  
880, Chemin Ste-Foy, local 4.00  
Québec (Québec) G1S 4X4



**Objet : Périmètres urbanisés (1010533, article 32 de la Loi sur les mines) Ville de Sept-Îles**

Madame,

Tel que demandé dans votre lettre datée du 4 juin 2010, nous vous faisons part des équipements et autre considérant en regard de la réalisation de travaux d'exploration minière.

Après vérification nous constatons qu'effectivement les claims miniers se situent en partie dans le périmètre d'urbanisation de la municipalité de Sept-Îles. Nous remarquons également que ces claims touchent en partie au projet d'agrandissement de la réserve indienne de Uashat-Mak-Maliotenam et pourrait donc entrer en conflit avec cette portion du territoire. Bien que cet agrandissement ne relève pas de la municipalité, des ententes concernant les infrastructures municipales sont à prévoir dans ce dossier et pourrait donc influencer certains équipements de la municipalité.

Nous avons remarqué également que les claims miniers se situent à proximité d'une conduite majeure d'approvisionnement en eau de la ville. En effet, une conduite de 42 pouces passe à proximité des claims désignés. Il sera donc primordial que tout travaux soit situé à une distance raisonnable de ces conduites majeures et que la ville soit informée d'avance des travaux d'exploration ou d'exploitation devant être fait sur cette partie du territoire et ce, suffisamment d'avance afin de pouvoir réagir et prévoir des mesures de mitigations afin de protéger ces équipements.

Nous joignons à la présente une carte indiquant la position des équipements mentionnés et vous prions d'en tenir compte lors de la transmission au détenteur des claims désignés.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Service de l'urbanisme



Denis Tétreault, urbaniste

DT/nb

c.c. M. Michel Tardif, directeur des Services techniques  
M. Claude Bureau, directeur général